# **RECUEIL ESP DE 2011**

### RECUEIL INTERNATIONAL SUR LE PROGRAMME RENFORCÉ D'INSPECTIONS À L'OCCASION DES VISITES DES VRAQUIERS ET DES PÉTROLIERS, 2011

ÉDITION DE 2020

## Supplément

Décembre 2022

Depuis la publication de l'édition de 2013 du Recueil international sur le programme renforcé d'inspections à l'occasion des visites des vraquiers et des pétroliers, 2011 (Recueil ESP de 2011), les amendements ci-après ont été adoptés par le Comité de la sécurité maritime, lors de sa cent troisième session.

| Résolution   | Modifie  | Date d'entrée<br>en vigueur | Page |
|--------------|--|-----------------------------|------|
| MSC.483(103) | Annexe B (visite des pétroliers) Partie A (pétroliers à double coque) Annexe 2 (Prescriptions minimales applicables aux mesures d'épaisseur effectuées à l'occasion des visites de renouvellement des pétroliers à double coque) | 1er janvier 2023            | 2    |

#### **Résolution MSC.483(103)**

adoptée le 13 mai 2021

Annexe B Recueil sur le programme renforcé d'inspections à l'occasion des visites des pétroliers

Partie B Recueil sur le programme renforcé d'inspections à l'occasion des visites des pétroliers autres que les pétroliers à double coque

#### Annexe 2

Prescriptions minimales applicables aux mesures d'épaisseur effectuées à l'occasion des visites de renouvellement des pétroliers à double coque

Dans le tableau des «Prescriptions minimales applicables aux mesures d'épaisseur effectuées à l'occasion des visites de renouvellement des pétroliers à double coque», le contenu de la colonne «Visite de renouvellement N° 1» est remplacé par ce qui suit :

«1 Zones suspectes».